



Communiqué de Presse

Saint-Denis, le 06 Juillet 2017

La répression antisyndicale continue dans le **G**roupe SNCF !

Pas une semaine sans un nouveau cas de répression antisyndicale touchant les militant-e-s de la Fédération SUD-Rail dans le Groupe SNCF ; pourtant, les exemples de sanctions ou de licenciements reconnus illégaux ou abusifs par les juridictions compétentes sont nombreux... Mais cela ne semble pas avoir d'effet sur la direction de l'entreprise publique.

Récemment, l'entreprise a été condamnée aux Prud'hommes concernant le licenciement abusif des 2 conducteurs strasbourgeois ; l'Inspection du Travail a refusé le licenciement de notre délégué, décision confirmée le 30 Juin suite au recours hiérarchique rejeté par le ministère... L'entreprise va-t-elle encore s'entêter pour faire appel une 3ème et dernière fois, ou va-t-elle enfin reconnaître que cette procédure est injustifiée ? Déboutée, elle l'a également été à Amiens où elle réclamait plus de 15 000 € à un de nos militants pour des faits commis pendant les manifestations contre la loi Travail... condamnée, elle l'a aussi été pour discrimination syndicale à Clermont-Ferrand...

Dans le Groupe SNCF, combien de cas de militant-e-s SUD-Rail trainé-e-s devant les conseils de discipline ou qui pètent les plombs sous la pression patronale ? Chaque cas emblématique chasse l'autre dans un rythme fou ; Etablissement Voyageurs avec le suicide d'Edouard, Directions Centrales avec la tentative de licenciement de Nathalie, Fret SNCF avec le harcèlement caractérisé contre Daniel, Keolis avec la chasse aux sorcières organisée à Orléans contre les militant-e-s et adhérent-e-s SUD...

Maintenant, c'est au tour de Pierre-Vincent, délégué SUD-Rail du Technicentre SNCF d'Achères, d'être victime de ces abus d'autorité ; sur des accusations montées de toute pièce, dénoncées par ses collègues de travail, la direction SNCF monte un dossier à charge en vue de la radiation des cadres (*licenciement*). A ne pas en douter, la direction lui fait payer son engagement militant au CHSCT, et plus particulièrement sa participation au conflit de Juin 2016.

Pour soutenir notre camarade, injustement poursuivi par ses dirigeants, et dire stop à cette politique du management violent à l'égard des militants syndicaux, SUD-Rail organisera, le 11 Juillet 2017, à partir de 08h30 en gare de Clichy-Levallois, un rassemblement de soutien pour Pierre-Vincent, dont le tort a été de vouloir s'engager aux côtés des salariés pour les défendre.